

TRADUCTION DE *I, [Name], swear...*

Noëlle Guilloton, term. a.

Les députés et les ministres du Québec et du Canada doivent prêter serment. Or le texte des serments, traduit de l'anglais, comporte une faute de français qui se perpétue de serment en serment. Il importerait de la corriger enfin.

La formule *I, [Name], swear...* se traduit en français par **Moi, [Nom], je jure...** et non pas par **Je [Nom], jure...*, qui est une erreur syntaxique.

En effet, le pronom personnel sujet de la première personne (*je*) est une forme conjointe, c'est-à-dire qu'elle est jointe directement au verbe. Au contraire, le pronom personnel *moi* est une forme disjointe, c'est-à-dire qu'elle peut être séparée du verbe.

Le pronom *je* ne peut être séparé du verbe que par un pronom personnel ou la négation *ne* (comme dans *je vous vois, je ne veux pas*) ou encore dans l'emploi figé *Je soussigné, [Nom], déclare...*, qui est une survivance de l'ancienne langue.

Dans les autres cas, la règle syntaxique veut que l'on emploie le pronom disjoint *moi*, puis d'autres éléments (comme, ici, le nom de la personne), puis le pronom *je* suivi du verbe.

Voir *Le bon usage*, 14^e édition, n° 660.

L'emploi du pronom anglais *I* est différent : il s'emploie seul. Dans le cas évoqué ici, il s'agit donc d'une mauvaise traduction du texte des serments.

Voici d'autres contextes de formulations françaises correctes :

Moi, Jean, j'ai vu un ange...

dont l'équivalent anglais est :

I, John, saw another angel...

Source : *La Bible, Apocalypse de saint Jean*

Moi, Jean Le Conseiller, j'ai lu et je comprends...

dont l'équivalent anglais est :

I, John Smith, have read and understand...

Source : strategieimpact.com

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français...

Source : *Charles de Gaulle, Appel du 18 juin 1940.*